

Un généraliste ou la médecine générale à l'Académie ?

**Who entered the Academy:
a general practitioner or General
Practice?**

Jean-Luc Gallais

5 rue la Vacquerie, 75011 Paris
jl.gallais@sfmtg.org

• **Mots clés**
médecine générale ; académies
[general practice ; academies].

DOI: 10.1684/med.2018.284

L'année 2017 aura été celle de l'entrée d'un médecin généraliste à l'Académie nationale de médecine : Patrick Bouet, président du Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM) a officiellement été admis à cette institution fondée en 1820 par Louis XVIII. Elle succédait alors aux académies royales anciennes de chirurgie, puis de médecine, supprimées pendant la révolution française en 1793. La rue « Felix Vicq d'Azyr » qui débouche sur l'Hôpital Saint-Antoine à Paris rappelle encore le nom de celui qui fut l'unique secrétaire de la Société Royale de Médecine fondée en 1778.

Ce projet de l'Académie d'introduire la médecine générale n'est pas un fait nouveau. Mais il aura fallu du temps avant sa mise en oeuvre. Pour la SFMG, il renvoie à la fin des années 1980, à l'époque des contacts et échanges avec la société savante. Au Medec 1988, les trois premiers prix de recherche en médecine générale seront remis en présence de JF. Girard, Directeur général de la santé et Hugues Gounelle de Pontanel, ancien président de l'Académie de médecine. En 1990, poursuite des échanges et signature d'un article intitulé « *Le médecin généraliste en présence du malade âgé* », dans un ouvrage collectif avec des académiciens : « *Itinéraires. Dépistage et traitement des pathologies du vieillissement* » [1].

Une anecdote lors d'un entretien avec Hugues Gounelle de Pontanel. L'ancien président de l'Académie de médecine demande « *Que pensez-vous du Professeur Jean Bernard ?* ». Après la réponse polie des généralistes invités, le commentaire critique de l'académicien : « *Il lui a manqué de monter les étages !* ». Il évoque alors le fait que les membres de l'académie avaient consacré le plus souvent une partie de leur carrière comme consultants pour les médecins de ville. Le clivage ville/hôpital était déjà d'actualité. Mais c'était l'époque de la visite conjointe au domicile (sans ascenseur...) du patient du médecin et d'un consultant prestigieux appelé pour avis dans des cas particulièrement complexes.

Si l'arrivée en tant qu'académicien d'un généraliste es qualité est récente, l'Académie nationale de médecine a depuis les années 2000 souvent abordé des problématiques liées à la médecine générale. Sur le site de l'institution, il est aisé de retrouver ces travaux [2], initiés notamment par le Professeur Pierre Ambroise-Thomas, feu président de l'Académie (la prévention, les évolutions démographiques, etc...). Dès 2002 un groupe de travail associait à parts égales académiciens et médecins généralistes.

En 2008, l'Académie commande à l'Institut BVA un sondage national sur « *Le rôle et la Place du médecin généraliste en France* ». Elle fera à cette occasion des recommandations car « *il est urgent de revaloriser la médecine généraliste et qu'il est essentiel de communiquer sur la réalité de cette profession* » [3]. La formule « médecine généraliste » apparaît comme un raccourci et un lapsus signifiant entre la discipline et son acteur central.

En 2013, une intervention sur invitation officielle du Président du Collège de la Médecine Générale (CMG), le Professeur Pierre Louis Druais [4], marque une étape supplémentaire du rapprochement entre la médecine générale et l'Académie de Médecine.

En 2017, avant l'intronisation de P. Bouet, le Pr Claude Jaffiol avait confirmé dans son discours inaugural de Président que les généralistes n'y avaient jusqu'alors pas droit de cité : « *L'absence de généralistes dans nos rangs nous cloue au pilori de l'irréalisme* », avait-il déploré. « *Il est temps de montrer que nous sommes bien dans la vraie vie de la médecine et de la santé ; il en va de notre crédibilité... Espérons que nous créerons enfin l'événement en élisant cette année un médecin généraliste !* » Il n'y aura pas trop longtemps à attendre. Un livre récent « *Sauver la médecine générale* », écrit par deux familiers de l'Académie nationale de médecine [4] confirme l'intérêt pour ce thème essentiel.

Si les Académies nationales de toute nature symbolisant les élites sont à la fois enviées et raillées, elles témoignent à la fois de la reconnaissance, mais surtout de l'institutionnalisation, de la visibilité et de la promotion d'une discipline ou d'un groupe professionnel. Dans l'importante recherche consacrée à « Cinquante ans d'exercice de la médecine en France » [5] le sous-groupe des médecins désignés comme l'élite de la profession médicale regroupe les « patrons », les modèles de la profession, héritiers des élites médicales au sens traditionnel du terme, et comprend essentiellement les académiciens et les membres des missions ministérielles. Ils ont été le plus souvent simultanément ou successivement membres du conseil de l'ordre, experts ministériels et académiciens.

Être ou ne pas être à l'Académie ? Au-delà des personnes, quels en sont les enjeux collectifs ? Il y a plus de 30 ans, en 1985, dans son émission *Apostrophe*, Bernard Pivot s'entretenait avec Jean Luc Godard. Ce dernier parle alors du cinéaste François Truffaut. Il lui dira, moqueur « *Tu finiras à l'Académie Française !* ». Godard ajouta : « *Maintenant qu'il a disparu, je constate que le cinéma nouvelle vague est l'objet d'attaques qui n'existaient pas quand Truffaut était vivant. J'ai compris alors que s'il était à l'Académie Française, nous, (le cinéma) aurions été protégés* ». En 2017, clin d'œil de l'histoire, le Dr Patrick Bouet, médecin généraliste est aussi président du Conseil National de l'Ordre des Médecins. Or, l'Académie de Médecine a, dès sa création, été partisane d'un Ordre des Médecins. Ce n'est que 120 ans plus tard et après de nombreux débats contradictoires qu'un Ordre sera mis en place.

Quel que soit le talent d'un individu, ce n'est que lorsque la discipline qu'il représente est officiellement reconnue que la légitimation s'instaure ou se conforte. Que son entrée se fasse à l'Université, au Conseil National des Universités (CNU) ou à l'Académie de Médecine, c'est

toujours le même lent processus des constructions sociales. Les chemins de l'Université sont indissociables de ceux du CNU et des cabinets ministériels. En 2008, au terme de plus de 40 ans de carrière d'interniste hospitalo-universitaire (dont 20 ans de CNU), le Professeur Jacques Beylot dans sa conférence au 58^e Congrès de la Société française de médecine interne (SFMI), développait le thème « *Médecine interne, médecine générale : des combats et enjeux partagés* ». « *J'ai choisi de vous parler de la médecine générale universitaire parce que c'est un enjeu qui me paraît majeur aujourd'hui. Majeur il l'est depuis 40 ans, à peu près, mais il reste toujours au centre du débat dans lequel je me suis en effet beaucoup investi.* » Il y faisait un récit détaillé des obstacles successifs rencontrés pendant trois décennies pour « l'universitarisation » de la discipline médecine générale, avec une longue litanie de missions et commissions, d'annonces et de décisions différées, de noms connus notamment de ministres, de leurs conseillers, de doyens de facultés de médecine et de... généralistes enseignants de médecine générale. Il faudra l'arrêt du 17 novembre 2008 annonçant la création de la commission nationale d'intégration pour avoir les premiers professeurs titulaires de médecine générale. Évoquant la réforme Debré, Jacques Beylot ajoutait « *comme on l'a connu en 1958 quand nos patrons de l'époque sont passés du statut de médecin des hôpitaux à Professeur des Universités, sans avoir l'habilitation à diriger des recherches (HDR), sans avoir la thèse de sciences ni beaucoup de publications au compteur* ».

Depuis 1991, date des premières nominations des professeurs associés, à l'entrée au CNU, il a fallu ouvrir beaucoup de portes universitaires. La dynamique et la persévérance du CNGE a été historiquement accompagnée et soutenue par l'ensemble des structures généralistes réunies depuis 2009 au sein de l'actuel Collège de la Médecine Générale. D'autres portes ont pu alors s'ouvrir... dont celles de l'Académie de médecine.

Quelques mois après la nomination de Patrick Bouet, toujours en 2017, l'Académie nationale de médecine a élu le professeur de médecine générale Rissane Ourabah, comme membre correspondant de la première division, médecine et spécialités médicales. Dans tous les cas, il y a toujours eu des étapes nombreuses, des obstacles, des combats, des échecs et... des conquêtes, associant à la fois des acteurs multiples nationaux et internationaux [6] et surtout un long temps sociologique.

~ **Liens d'intérêts** : l'auteur déclare n'avoir aucun lien d'intérêt en rapport avec le contenu de cet article.

RÉFÉRENCES

1. Collectif. Itinéraires. *Dépistage et traitement des pathologies du vieillissement*. Paris : Ed scientifiques Lehmann-Couturier ; 1990 : 357 pages.
2. Ambroise-Thomas P. La situation de la médecine générale en France. Réflexions et propositions de l'Académie nationale de médecine. *Bull Acad Nale Med* 2011 ; 195 ; N° 4 et 5 : 113-42.
3. Druais PL. La médecine générale : une jeune spécialité pleine d'avenir. *Bull Acad Nale Méd* 2013 ; 197 (7) : 1469-73.

4. Queneau P, Bourguignon (de) C. *Sauver le médecin généraliste*. Paris : Odile Jacob ; 2017.
5. Herzlich C, Bungener M ; Paidecheler G, et al. Cinquante ans d'exercice de la médecine en France. Carrières et pratiques des médecins français 1930-1980. INSERM. 1993. 273 pages.
6. Gallais JL. L'Europe et le développement de la médecine générale en France. *Médecine* 2015 ; 11 (4) : 3-4.